



## **AVIS aux habitants de la commune de Rosport-Mompach**

### **Concerne : Utilisation du parc de recyclage mobile à « Born Moulin »**

Il est rappelé aux utilisateurs du parc de recyclage mobile à « Born Moulin » que seulement des quantités de déchets provenant de ménages privés de la commune de Rosport-Mompach et de la Ville d'Echternach sont admises.

Les déchets ménagers provenant ni de la commune de Rosport-Mompach, ni de la Ville d'Echternach ne seront pas acceptés.

Les quantités maximales de livraisons s'élèvent par jour, ménage et livraison entre autres à :

- 1 m<sup>3</sup> pour les déchets encombrants
- 30 l pour les déchets problématiques
- 4 pneus de voitures (avec ou sans jantes).

Les livraisons de quantités plus importantes, ainsi que de déchets qui ne sont pas triés ou qui ne répondent pas aux normes de qualité, seront refusées par le personnel.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Rosport, le 8 septembre 2020  
Le collège échevinal

---

## **MITTEILUNG an die Einwohner der Gemeinde Rosport-Mompach**

### **Betreffend: Nutzung des mobilen Recyclingcenters in „Burer Millen“**

Hiermit wird daran erinnert, dass das Recyclingcenter in „Burer Millen“ ausschließlich haushaltsüblichen Abfallmengen aus Privathaushältern der Gemeinde Rosport-Mompach und der Stadt Echternach vorbehalten ist.

Haushaltsübliche Abfallmengen, die weder aus der Gemeinde Rosport-Mompach, noch aus der Stadt Echternach kommen, werden nicht akzeptiert.

Die maximalen Abfallmengen beschränken sich pro Tag, Haushalt und Lieferung unter anderem auf:

- 1 m<sup>3</sup> Sperrmüll
- 30 L Problemstoffe
- 4 Autoreifen (mit oder ohne Felgen).

Lieferungen, welche die maximalen Abfallmengen überschreiten, sowie unsortierte oder nicht qualitätsgerechte Lieferungen werden vom Personal abgelehnt.

Vielen Dank für Ihr Verständnis.

Rosport, den 8. September 2020  
Das Schöffenkollegium